



Présents : Samuel Ouvrard, Laurence Loret, Corinne Bobet, Gérard Chouette, Pascal Farion,
Laurent Lebrun

Autres présences : Bérangère FERCOQ, Jérôme Marsais, Jean-Marie Renou

Absents excusés : Josélito Thibault, Thomas Leboucher, Martine Desmarres

1-Urbanisme

Retour sur les points du 13 octobre 2020

Laurence et Bérangère feront un point en début d'année 2021 afin de prévoir un plan de communication pour rappeler les démarches liées à l'urbanisme et signaler que désormais, des contrôles seront effectués suite aux dépôts de dossiers et à l'achèvement de ces travaux.

Gens du voyage

Samuel a rencontré la CCALS au sujet des gens du voyage, il y a un consensus sur le terrain.

La CCALS a eu un retour de la Préfecture les informant qu'il n'était pas possible de débiter les travaux d'aménagement sous risque de perdre la subvention.

Dans l'attente les études préalables aux travaux tels que les DT, DICT et demandes de raccordements peuvent être effectuées.

Saint Victor - Monsieur Thibault

La parcelle est actuellement en AUH1 et est potentiellement constructible, selon le retour des domaines sa valeur est de 4 € du m². Bientôt cette zone sera requalifiée en zone A ou N ce qui engendrera une baisse du prix.

Il est donc proposé d'attendre que la PLUI reclasse cette zone.

2- Voirie

A- Retour sur l'avancement des points du 13 octobre 2020

- La barrière Venelle des Dames a été posée.
- Le remplacement des quilles et sphères du centre-ville est en cours, il sera finalisé début 2021.
- Concernant les travaux devant le collège et l'école René Rondreux, le marché est terminé mais il est toujours en cours d'analyse. Une présentation brute des éléments est effectuée à l'ensemble de la commission.



B- Organisation d'une distribution de flyer concernant les travaux, par les élus

Les agents (accueil et communication) et élus souhaitent être prévenus plus en amont des prévisions des travaux de voirie pour ensuite communiquer en direction des administrés.

Selon l'importance des travaux, des flyers seront élaborés concernant ces programmations, il est envisagé que ceux-ci soient distribués par les élus.

Il est prévu, en lien avec le service communication, de pouvoir déposer les informations telles que les déviations, les arrêtés, les avis de travaux, au même titre que le service communication partage les coupures d'eau ou d'électricité.

C- Demande de cartographie du mobilier urbain (poubelle, bancs...) sur la commune

Une cartographie de l'inventaire du mobilier urbain présent sur la commune sera prochainement réalisée. Les panneaux du sentier d'interprétation étant vieillissant et délabrés, ils seront remplacés sur l'année 2021.

D- Zone 30km/h

La zone 30 est actée, des panneaux de signalisation de limitation de vitesse ont été mis en place. Le plateau situé devant la maison de retraite va être repris car il est un peu trop élevé, des plaintes ont été reçues.

E- Voie verte

Plusieurs rendez-vous avec Messieurs Lusseau se sont tenus car il ne pourra plus utiliser la voie douce pour accéder à ses parcelles. Un accord de Monsieur Penard a été donné pour permettre à Monsieur Lusseau d'accéder à ses parcelles. Dès que Messieurs Lusseau auront possession de ce document, nous espérons pouvoir trouver une date rapide de signature chez le notaire.

3- Bâtiment

Les marchés concernant le plateau sportif et la voirie réseaux divers sont lancés, ils sont en cours d'analyse par l'architecte. Trois lots sont infructueux, ceux du bardage, menuiseries intérieures et de la charpente. Les entreprises compétentes vont être contactées en direct pour qu'elles répondent à l'offre. Il conviendra donc d'en délibérer au conseil de janvier 2021.



A- Avancement du plateau sportif (planning fin d'année jusqu'à mars 2021)

Jérôme signale que le lancement des travaux du plateau sportif aura lieu en février 2021.

B- Avancement travaux église

Les travaux de l'église suivent leur cours, la rénovation de la façade sud est commencée (rue de l'Échelle), l'alimentation électrique de l'église passera désormais côté parvis de l'église et non plus sur un pignon privé de la rue Maréchal de Vieilleville.

C- Avancement future gendarmerie

L'équipe d'architectes a été retenue, la notification de marché et l'OS de démarrage leur seront transmises le 24 décembre 2020.

4- Questions diverses

- Concernant le tronçon VC 17 et 18, l'entreprise avec laquelle la commune a une convention minimise son impact sur la détérioration des voiries.

Il est proposé de rencontrer l'entreprise avec la commune des Rairies qui est également concernée par ses dégradations et de rappeler les stipulations de la convention.

- En prévision du budget 2021, un préprogramme de la voirie urbaine et rurale à prévoir.

Sans autre question, la séance est levée à 20 heures